

NOUVEAUTES Juillet-Septembre 2011

Actualité macro-économique en Bulgarie

Population : 7,3 millions d'habitants
PIB en 2010 : 36,03 milliards EUR
PIB / habitant : 4.787 EUR/hab. (2010)
Croissance en 2010 : +0,2 %
Prévision de croissance du PIB : 2,0 % (2011) ; 4,0 % (2012)
IDE en 2010 : 1,21 milliard EUR
Salaire minimum brut en 2011 : 123 EUR
Salaire moyen brut en juin 2011 : 352 EUR (690 BGN)
Taux d'inflation : 2,4% (2010)
Taux de chômage : 9,1 % (2010)
Exportations de la France vers la Bulgarie (2010) : 3,5 % (9ème)
Importations françaises de Bulgarie (2010) : 4,2 % (7ème)
Cours EUR/BGN au 30.09.2011 : 1 EUR = 1,96 BGN



Actualité politico-économique en Bulgarie

Investissements dans la raffinerie Loukoïl de Bulgarie : Le Premier ministre Boïko Borissov s'est entretenu avec le président du groupe pétrolier russe Loukoïl, Vaguit Alekpérov, en déplacement en Bulgarie. M. Alekpérov se serait engagé à assurer dans un délai de 2-3 mois l'installation de 80 % des 276 appareils de mesure devant assurer la connexion de la raffinerie avec l'Agence des Douanes, un investissement qu'il estime à 40 millions de dollars. A l'issue de ces échanges, il a affirmé : « Il ne s'agit pas d'un conflit avec le gouvernement bulgare mais juste d'une incompréhension avec certaines institutions concernant les délais et les difficultés techniques relatives à la satisfaction des exigences... Et je vois que le gouvernement fait preuve de compréhension ».

Vente du holding Bulgartabac : La Commission pour la protection de la concurrence a donné un feu vert « inconditionnel » à la vente du holding Bulgartabac en déclarant que celle-ci ne fausserait pas le jeu de la concurrence. La décision rendue par l'institution susmentionnée précise que l'acheteur, la société BT Invest, d'un capital de 35 mille euros, est détenu par VTB Capital PE Investment (Chypre), société sous le contrôle de VTB Capital Private Equity Holding AG (Suisse), elle-même détenue par VTB Capital Holding (Russie), qui fait partie du groupe russe semi-public VTB Bank. Par ailleurs, le ministre Traïkov a admis qu'il est possible que l'acheteur de Boulgartabac revende le holding « à tout moment, car les contraintes du contrat ne concernant que la vente des actions de Bulgartabac et non pas les actions de la société qui le détient ». L'acheteur de Boulgartabac pourrait, s'il le souhaitait, vendre tout de suite après la finalisation de la transaction, 28,8 % du holding, le contrat ne lui interdisant que de diminuer sa participation au-dessous de 51 %.

Un nouveau délai pour la centrale nucléaire de Béléné : Selon les déclarations du ministre de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Traïtcho Traïkov, la Compagnie nationale d'électricité (NEK) a demandé à la société russe Atomstroïexport une reconduction jusqu'à la fin du mois de janvier 2012 de l'accord signé en 2006 pour la construction de la centrale nucléaire de Béléné. Cette reconduction serait effectuée par l'intermédiaire d'un 14ème avenant, le 13ème avenant expirant le 30 septembre et la partie russe ayant proposé il y a un mois la signature d'un 14ème avenant. Par ailleurs, le ministre Traïkov a annoncé que les premiers résultats de l'analyse réalisée par le consultant HSBC étaient déjà prêts et qu'en se basant sur ceux-ci, « on pourrait œuvrer pour rendre le projet rentable ». Il a cependant concédé que « la différence entre rentable et non rentable est très fine » et qu'il s'agit par conséquent « d'être très précis dans les négociations ».

NOUVEAUTES Juillet-Septembre 2011

La Commission européenne vérifie les sociétés bulgares de la filière du gaz naturel : La Commission européenne a organisé une vérification surprise de grande échelle dans 21 sociétés situées dans 10 pays membres de l'UE, se basant sur des soupçons relatifs à des ententes de cartels et d'autres pratiques faussant le jeu de la concurrence sur le marché libre du gaz naturel. Une grande partie des sociétés vérifiées sont des filiales de Gazprom. Cette inspection porte également sur des contrats à long terme, conclus par Gazprom et incluant plusieurs clauses secrètes. Des perquisitions ont été effectuées dans trois entreprises publiques bulgares : le Holding énergétique bulgare et ses filiales Boulgargaz et Boulgartransgaz. A l'issue de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, le ministre de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Traïtcho Traïkov, a déclaré que la Commission européenne audite des sociétés bulgares dans le cadre de la vérification européenne relative à la commercialisation, au transport et au stockage du gaz naturel au sein de la communauté européenne. Les vérifications des sociétés bulgares concernent surtout les contrats de livraisons à long terme de Gazprom. L'opération se déroule en Bulgarie en coopération avec la Commission pour la protection de la concurrence.

La participation de la Bulgarie au Pacte « Euro plus » : La participation de la Bulgarie sans réserves à l'« Euro plus » ainsi qu'au mécanisme de secours de la zone euro (Fonds européen de stabilité financière), lorsque la Bulgarie aura adhéré à celle-ci, coûtera 17 milliards d'euros, et non pas les 6 milliards d'euros estimés initialement. Cet argent devrait servir de garantie des dettes de pays en difficulté dans la zone euro. Cette hausse serait impliquée par l'augmentation brutale du montant du fonds de secours (FESF), dont le montant devrait passer de 440 milliards à 2 trillions d'euros conformément au plan de crise ayant fait l'objet de discussions à Washington par les participants à la rencontre annuelle du FMI. La Vice-ministre des Finances Borianna Pentchéva a représenté la Bulgarie à la plupart des dernières réunions de l'Union européenne consacrées au Pacte « Euro plus » et au FSEF. C'est également Mme Pentchéva qui a accompagné le Premier ministre Borisssov au sommet de l'UE en mars dernier, lors duquel celui-ci a promis la participation de la Bulgarie au Pacte et au mécanisme susmentionné dès son adhésion à l'euro.

Visite ministérielle à Paris : Lors de sa visite à Paris, le ministre de la Culture, Vejdî Rachidov, a signé avec son homologue français, Frédéric Mitterrand, un accord franco-bulgare de coproduction cinématographique. M. Rachidov a remis à M. Mitterrand et au président du Louvre, Henri Loyrette, la médaille « Siècle d'or » du ministère de la culture bulgare. Le ministre de la Culture a été accompagné à Paris par M. Rossen Plevnéliev, candidat GERB à la présidence de la République et ancien ministre du développement régional. M. Plevnéliev a rencontré le président de la commission parlementaire chargée de l'Union européenne. Il s'est longuement entretenu avec la célèbre chanteuse d'origine bulgare Sylvie Vartan, qui a promis de soutenir l'enseignement d'enfants talentueux et plus généralement l'activité de l'École de musique de Sofia à travers sa fondation « Sylvie Vartan pour la Bulgarie ».

NOUVEAUTES Juillet-Septembre 2011

Position nationale de la Bulgarie relative à l'initiative d'introduire de nouveaux impôts au sein de l'Union européenne : Lors d'une réunion commune hier des commissions parlementaires pour les questions européennes et pour le budget, les députés ont adopté la position nationale concernant l'initiative d'introduire de nouveaux impôts au sein de l'Union européenne (il s'agit plus concrètement de l'idée d'introduire un impôt sur les transactions financières, ainsi que sur la valeur ajoutée). Dans le document qui présente la position nationale de la Bulgarie relative à cette thématique il est dit que « Nous estimons que l'introduction de nouvelles taxes ne fera qu'alourdir les charges déjà importantes des particuliers et des entreprises au sein de l'UE et contribuera au développement d'un environnement teinté d'euroscpticisme ». L'intention d'introduire un impôt sur les transactions financières risquerait, selon les députés bulgares des deux commissions, de nuire à la compétitivité des institutions financières au sein de l'UE, ainsi qu'aux marchés financiers européens. Cet impôt n'aurait du sens que s'il est introduit à un niveau mondial ou au moins par tous les pays du G20. La Bulgarie est également contre l'harmonisation fiscale au sein de l'UE telle que préconisée par la France et l'Allemagne dans leur projet pour le pacte « Euro+ ». Pour rappel, malgré la position actuelle de la Bulgarie, le Premier ministre Boïko Borisov a exprimé en juin dernier son soutien inconditionnel et a confirmé la participation de la Bulgarie à ce pacte en prenant le risque qu'elle soit obligée d'augmenter son impôt sur les sociétés, actuellement le plus bas en Europe (10 %).

Place de la Bulgarie dans le classement des libertés économiques : L'Institut pour l'économie de marché a annoncé que l'institut canadien Fraser a classé la Bulgarie en 28ème position dans le monde en termes de liberté économique et en 13ème position en ce qui concerne l'Europe. Ce rapport de l'Institut Fraser présente la situation dans 141 pays en 2009. Le domaine le plus problématique pour la Bulgarie serait « la structure législative et la notion d'intouchable en ce qui concerne la propriété privée ». Les indices en baisse sont ceux qui concernent « l'impartialité des juges » et « l'indépendances des tribunaux ». Le rapport classe en première position Hong Kong, suivi de Singapour et de la Nouvelle-Zélande.

Nouveau directeur pour la Centrale nucléaire de Kozlodouï : Le Holding énergétique bulgare a annoncé le remplacement du directeur de la Centrale nucléaire de Kozlodouï, Kostadin Dimitrov, par Alexandre Nikolov. M. Dimitrov aurait remis sa démission le 2 septembre pour des problèmes de santé. Il sera en outre remplacé au Conseil d'administration par Mitko Yankov. Les deux nouveaux responsables ont une grande ancienneté à la Centrale de Kozlodouï.

Attachés touristiques bulgares à Moscou et Francfort : La Bulgarie nommera désormais dans ses missions diplomatiques à l'étranger des représentants commerciaux chargés spécifiquement du secteur touristique, a annoncé M. Traïkov, selon qui il faut s'attendre dans ce secteur à de meilleurs résultats. Les premiers attachés touristiques seront dans un premier temps, pour des raisons financières, au nombre de deux, affectés à Moscou et Francfort, qui figureraient en tête des villes de départ des touristes venant en Bulgarie.

NOUVEAUTES Juillet-Septembre 2011

Création d'un « Etat-major » pour la crise financière : Un « Etat-major » a été créé, composé des vices – ministres des Finances et d'experts chargé d'assurer une veille de la situation des marchés aux Etats-Unis et en Europe et de rendre compte au Ministre des Finances, M. Diankov. Cette équipe est également chargée d'élaborer deux scénarios, l'un pessimiste, l'autre optimiste, du budget 2012 en fonction de l'évolution de la situation mondiale. On table sur une évolution relativement élevée de 4-5% pour 2012. Selon M. Diankov, « tous les Etats devraient avoir ressenti d'une discipline fiscale. Chacun des pays membres de l'Union européenne pourrait s'inspirer de l'exemple de la Bulgarie. Nous avons pu sortir de la crise sans avoir recours à des prêts extérieurs ou à l'augmentation des impôts et sans avoir eu à faire face à de grands déficits ». Le leader de l'Union des forces démocratiques, Martin Dimitrov, est davantage préoccupé par le fait que « la Bulgarie continue à faire partie des pays à risque et par conséquent serait évitée par les investisseurs dans un tel contexte » que par une éventuelle nouvelle crise. M. Dimitrov craint également une hausse des dépenses en période pré-électorale qui entraînerait une augmentation du déficit budgétaire.

Relance économique de la Bulgarie : Selon l'agence Moody's, la Bulgarie commence à se démarquer sensiblement des pays en crise. La Bulgarie bénéficie actuellement de la meilleure notation parmi les pays de la péninsule balkanique. Plus encore, le pays a déjà un rating de crédit plus élevé que celui de nombreux pays membres de la zone euro comme le Portugal, la Grèce, l'Irlande. La Bulgarie devance aussi la Lettonie et la Hongrie qui, il y quelques mois seulement, se situaient beaucoup en avant dans le classement. Selon les spécialistes, il s'agit du début d'un processus qui, s'il est mené à bout, serait à même de favoriser le rétablissement de la confiance des investisseurs étrangers à l'égard de la Bulgarie.

La société de téléphonie Vivacom attire de plus en plus de clients : Depuis que ce service est devenu possible suite à une directive expressément formulée de la Commission européenne, 100.000 numéros de téléphones portables, soit 5.000 par mois, sont transférés vers Vivacom depuis les deux autres opérateurs mobiles. Vivacom enregistre également une plus grande croissance du nombre de ses nouveaux consommateurs qui, en un an, est estimée à 37%. Les experts indiquent que les tarifs de Vivacom demeurent les plus attractifs, l'opérateur proposant également des bonus envers les clients des deux autres opérateurs. La compagnie attire des clients également pour être la seule à avoir renoncé à la re-conduction automatique des contrats signés avec les abonnés.

Ikea ouvre un magasin en Bulgarie : A Sofia, le premier magasin Ikea a ouvert ses portes le 20 septembre. Mais depuis plusieurs jours déjà, cet événement a généré une polémique : les prix que le géant suédois compte imposer à ses produits en Bulgarie seraient nettement supérieurs que ceux en Europe occidentale et même dans les pays voisins.

NOUVEAUTES Juillet-Septembre 2011

Coopération bulgare-roumaine dans le domaine énergétique : La Bulgarie et la Roumanie envisagent d'envoyer une lettre commune à la Commission européenne dans la perspective de résoudre le problème découlant de l'obligation de déclarer les capacités libres des gazoducs de transit. C'est ce qui a été décidé lors d'une rencontre du ministre de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Traïtcho Traïkov, avec son homologue roumain. Lors de cette visite de M. Traïkov à Bucarest, il a été notamment constaté que les deux pays rencontrent des difficultés similaires découlant du troisième paquet communautaire de libéralisation énergétique, en raison des clauses de confidentialité existant dans les accords gaziers signés par chacun avec la Russie. M. Traïkov a souligné sa volonté de voir construire une interconnexion gazière entre la Bulgarie et la Roumanie, et présenté les étapes engagées du côté bulgare à cette fin. Les deux ministres se sont mis d'accord sur la construction de complexes hydro-électriques conjoints, pour lesquels un mémorandum sera signé entre les deux pays en septembre prochain à Sofia.

Création de la nouvelle compagnie nationale « Projets stratégiques d'infrastructures » : Le Parlement a approuvé la constitution de la nouvelle compagnie nationale « Projets stratégiques d'infrastructures ». La création de cette dernière est régie par les amendements à la Loi sur les routes, entérinés définitivement par les députés. Le principal objectif de la nouvelle compagnie nationale consiste à œuvrer en vue de la construction accélérée des autoroutes Strouma, Hémous et Tchernomoré. Elle sera financée par le budget de l'Etat, par les taxes qui seront perçues sur les autoroutes, par des moyens assurés de la part d'institutions financières et par des donations. La compagnie nationale « Projets stratégiques d'infrastructures » sera dirigée par un conseil de direction composé de trois membres et qui sera nommé par le ministre du Développement régional et de l'Aménagement du territoire.

Pacte de stabilité : La première partie du Pacte de stabilité financière proposé par le vice-Premier ministre et ministre des Finances, Siméon Dyankov, a été définitivement entérinée par le Parlement grâce aux voix des députés GERB, de la Coalition bleue et de quatre députés indépendants. En vertu des amendements adoptés, le déficit budgétaire sera plafonné à 2 % du PIB à partir de 2012. Le but est de maintenir un budget équilibré à long terme sans que soit porté préjudice à la stabilité économique du pays. Au cours des deux années précédentes, le déficit budgétaire de la Bulgarie dépassait le seuil susmentionné : il avait atteint 4,7 % du PIB en 2009, et 3,2 %, en 2010. Le deuxième changement apporté en vertu du document proposé par le ministre des Finances consiste dans le plafonnement des dépenses publiques à 40 % du PIB du pays. Ce seuil correspondrait au niveau moyen des dépenses effectuées dans la période de 2000 à 2009, est-il dit dans les motifs du ministère. Les amendements constitutionnels qui représentent « la deuxième partie » du pacte de stabilité financière prévoient que des modifications aux impôts directs ne pourront être adoptées que si elles sont soutenues par deux tiers des députés.

NOUVEAUTES Juillet-Septembre 2011

Entreprises françaises en Bulgarie

EDF : La presse bulgare annonce la signature le 16 septembre, à Sotchi, d'un accord entre la société française EDF (15%), la société allemande Wintershall (15%), la société italienne ENI (20%) et la société russe Gazprom (50%), relatif à la réalisation du gazoduc South Stream devant notamment relier la Russie et la Bulgarie. Elle reprend ce faisant une information de l'agence russe ITAR TASS, citant le président de Gazprom, Alexeï Miller. La répartition des parts sociales susmentionnés a été précisée par celui-ci en présence du Premier ministre russe Vladimir Poutine lors de l'inauguration du gazoduc North Stream. Le projet South Stream aurait un coût estimé à 20 milliards d'euros et devrait garantir le renforcement de la sécurité énergétique de l'Europe.

Vivacom : La Commission pour la protection de la concurrence a autorisé la société Bluesat Partners Limited, enregistré à Dubaï, à acheter de Vivacom 50 % de la société de transmission de signaux de radio et de télévision NURTS (Unité nationale de stations de radio et TV). Selon des informations fournies par la Commission susmentionnée dans l'autorisation d'achat, la société acquérant les 50 % a été enregistrée le 14 juillet dernier et n'effectue pas encore d'activités commerciales. Les autres parts sociales de la société NURTS ont été vendues en 2010 à la société Mancelord Limited, enregistrée à Chypre et représentée en Bulgarie par le principal actionnaire de la Corporate Commercial Bank (KTB), Tsvetan Vassilev. Celui-ci aurait expliqué en juillet dernier que Bluesat Partners Limited était détenue par un investisseur de l'émirat d'Abou Dabi et un homme d'affaires français.

Événements

PRINT IMAGING & SIGN EXPO (05 - 08.10.2011) : www.bulgarreklama.com

Salon international dédié au design, photographie, imprimerie, publicité et communications visuelles – 10ème édition

Lieu et organisateur : Sofia, Inter Expo Center, Bulmgarreklama

MEDICUS DENTO GALENIA (19 – 22.10.2011) : www.fair.bg

Salon international de médecine, stomatologie et pharmacie

Lieu et organisateur : International Fair Plovdiv

SIHRE (26-29.10.2011) : www.bulgarreklama.com

Salon spécialisé dédié à la restauration, hôtellerie, catering et équipements SPA – 11ème édition

Lieu et organisateur : Sofia, Inter Expo Center, Bulmgarreklama

WORLD OF FURNITURE (26 - 29.10.2011) : www.bulgarreklama.com

Salon spécialisé dédié au mobilier pour les maisons, les bureaux et pour les hôtels et équipements d'éclairage – 7ème édition

Lieu et organisateur : Sofia, Inter Expo Center, Bulmgarreklama

Bulletin financier

Taux de chômage : Selon les données fournies par l'Institut national des statistiques, le taux de chômage est estimé pour le deuxième semestre de l'année en cours à 11,2 %, ce qui est un chiffre supérieur de 1,2 point à celui constaté au premier trimestre 2011. Dans le même temps, l'Agence de l'emploi enregistre une baisse du taux de chômage au cours des trois derniers mois, ce qui serait dû, selon des experts, au fait que celle-ci ne prend en compte que les chômeurs qui s'y inscrivent. Le ministre du Travail et de la Politique sociale, Totiou Mladénov, a souligné à plusieurs reprises que les gens sans emploi qui ne respectent pas les règles requises pour bénéficier d'allocations sociales ne sont pas motivés pour chercher du travail et ne devraient pas de ce fait être inscrits dans les bureaux de l'Agence de l'emploi.

Inflation - Diminution des prix : Selon les données qui émanent de l'Institut national des statistiques, une baisse des prix des produits de première nécessité est enregistrée en juin par rapport au mois précédent (- 0,9 %), pour la première fois depuis juin 2010. Cette baisse est due à la diminution du prix des produits alimentaires (- 2,4 %), notamment du pain « Dobroudja » et des légumes. Des analystes jugent normale cette diminution des prix car pendant la saison estivale, la consommation de légumes est la plus importante. Les données statistiques montrent toutefois que sur une base annuelle, l'inflation est maintenue à son niveau de 4,8 %, la hausse des prix depuis décembre 2010 s'élevant à 1,7 %. Si les prévisions du gouvernement s'avèrent réalistes, d'ici la fin de l'année le taux de l'inflation sera porté à 3,6 %, les experts du FMI prévoyant cependant une inflation moyenne annuelle 4,2 % en 2011 et de 3,1 % pour 2012.

Déficit budgétaire : Le ministère des Finances a rendu publiques hier des données concernant le déficit budgétaire du pays. Celui-ci est estimé à 652,1 millions de leva pour la période de janvier à la fin juin 2011, ce qui constitue 0,9 % du PIB prévu pour l'année en cours. Par rapport à la même période de l'année dernière (janvier-juin 2010), une diminution est constatée : le montant pour le premier semestre de 2010 s'élevait à 1,515 milliards de leva, soit 2,2 % du PIB de 2010. Le montant des recettes collectées à ce jour s'élève à 12,041 milliards de leva, soit 45,9 % de la somme annuelle prévue. Une croissance de 7,6% par rapport au premier semestre 2010 est enregistrée. Les experts du ministère expliquent cette hausse surtout par une augmentation des recettes collectées découlant des impôts indirects (15,8%). Les dépenses budgétaires réalisées à ce jour, y compris la contribution de la Bulgarie au budget communautaire, sont estimées à 12,693 milliards de leva, ce qui représente 45,1% du montant annuel des dépenses prévues. Les réserves fiscales se sont chiffrées au 30 juin dernier à 5,2 milliards de leva.



AM CONSEIL
Votre interlocuteur en Roumanie, Bulgarie et Moldavie

Références



Conseil en affaires, appui aux entreprises – prospection du marché, implantation, délocalisation, sous-traitance, recherche partenaires, exportations ... en Roumanie et en Bulgarie

La société **AM Conseil**, relais pour la FIM et Bretagne International, est présente sur le marché roumain depuis 20 ans et sur le marché bulgare depuis 10 ans. Son activité consiste à proposer aux entreprises roumaines/bulgares et étrangères des services de conseil de la plus haute qualité.

Cabinet de Conseil faisant parti d'un groupe de sociétés dont le dirigeant français est industriel en Roumanie, Moldavie et Bulgarie, nous mettons à votre disposition une suite de services qui comprend :

- Conseil en développement à l'international
- Etudes marketing, prospection du marché
- Recrutement
- Assistance implantation, délocalisation
- Recherche de partenaires export/import, joint-venture
- Recherches de sites de production
- Recherche de sous traitants
- Assistance Juridique
- Assistance personnalisée aux PME
- Recherche de synergie entre PME et grands groupes

2, rue Vintila Voda
Secteur 3, Bucarest
Roumanie
PO BOX 22 - 103

Téléphone : 0040745009862
Télécopie: 0040317107103
Email : office@amconseil.ro
Site web : www.amconseil.ro

Avec nous vers la réussite à l'international !